



Formulaire de Demande d'autorisation d'exercer l'activité d'entreprise franche

Loi de Pays N°2017-16 du 18 juillet 2017
réglementant les activités professionnelles liées à la production
et la commercialisation des produits perliers et nacriers en Polynésie française.

Photo

RAISON SOCIALE (personne morale) :

N° RC ou N° TAHITI :

NOM DU GERANT OU DE SON REPRESENTANT :

ADRESSE GEOGRAPHIQUE :

BOITE POSTALE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

N° TELEPHONE:

FAX :

PORTABLE :

COURRIEL :



Nouvelle demande



Renouvellement

Fait, à

le

Signature du demandeur :

Récépissé : Agent

Date :



Formulaire de Demande d'autorisation d'exercer l'activité d'entreprise franche

Loi de Pays N°2017-16 du 18 juillet 2017
réglementant les activités professionnelles liées à la production
et la commercialisation des produits perliers et nacriers en Polynésie française.

PIECES JUSTIFICATIVES (EN COURS DE VALIDITE)

A DEPOSER AUPRES DE LA DRM

B.P. 20, 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française – Imm. JB Lecaill, 2^{ème} étage à Fare Ute Papeete TAHITI

Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax. : (689) 40 43 49 79

drm@drm.gov.pf, <http://www.ressources-marines.gov.pf>, @ressourcesmarines

INFORMATIONS RELATIVES A LA PERSONNE MORALE

- Statuts de la personne morale
- Attestation N° TAHITI
- Justificatif de l'inscription au registre du commerce et des sociétés : extrait K bis
- Attestation de régularité à l'égard de la Caisse de Prévoyance Sociale
- Attestation de régularité à l'égard du service en charge des impôts et des contributions publiques
- Une fiche de présentation de la personne morale mentionnant : la forme, le capital, les dirigeants, l'objet social, le siège social, les coordonnées postales et téléphoniques
- Une fiche précisant le(s) nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance ainsi que le domicile de ses dirigeants en exercice accompagnée pour chaque dirigeant :
 - d'une pièce d'identité,
 - d'un bulletin de casier judiciaire n°3,
 - Justificatif de domicile (ex : quittance EDT ou OPT mentionnant l'adresse géographique exacte)
- Un certificat de non-redressement et non-liquidation judiciaire pour les personnes morales ayant une existence de plus de (1) an

INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION DE L'ACTIVITE

- Demande rédigée sur papier libre
- Attestation d'assurance couvrant les risques de responsabilité civile professionnelle encourus par la société dans l'exercice de son activité
- Convention accordant le bénéfice de l'entrepôt industriel délivrée par l'administration des douanes
- Plan d'exploitation de la société reflétant le montant de l'investissement envisagé, les perspectives commerciales et les besoins en personne
- Un acte de naissance de chaque personne ayant le pouvoir de direction afin de permettre à l'administration de vérifier que le demandeur ne soit pas frappé de l'une des incapacités, interdictions d'exercer ou l'incompatibilité définies aux articles LP 78 et LP 79 de la présente loi du pays. Le service en charge de la perliculture transmet une **demande du bulletin n°2 de son casier judiciaire** à l'autorité compétente



**Formulaire de Demande d'autorisation d'exercer l'activité
d'entreprise franche**

*Loi de Pays N°2017-16 du 18 juillet 2017
réglementant les activités professionnelles liées à la production
et la commercialisation des produits perliers et nacriers en Polynésie française.*

Cadre réservé à l'administration

Décision de l'autorité compétente

Référence :

Date :

Favorable

Défavorable

Observations :